

# Le vélo trace sa voie

**ENVIRONNEMENT.** A l'île Lacroix, les cyclistes imposent leur signalisation pour garantir leur sécurité.

**H**ormis le passage du Tour, jamais la bicyclette n'aura autant occupé la politique rouennaise. La semaine dernière, le tribunal administratif de Rouen annulait le contrat de mise à disposition de 210 vélos en libre-service par la société Decaux. Et dimanche, les adeptes de la vélorution ont fait leur tour de la ville, réclamant une meilleure place pour le cycliste dans les rues de la ville. Panneaux et fanions à l'appui, l'association Sabine (Société amicale pour la bicyclette en Normandie) manifeste de cette façon chaque mois. Cette fois, la traditionnelle sortie a été pimentée d'un « happening ». Vers 15 h 45, à l'intersection du pont Corneille et de l'entrée de l'île Lacroix, le cortège d'une trentaine de pédaleurs a fait halte. Présidente de Sabine, Catherine Dupray a d'abord apposé un panneau triangulaire stipulant « vélos prioritaires ». Dans la foulée, deux manifestants ont tracé au sol un marquage afin d'indiquer le passage d'une piste cyclable à l'entrée même de l'île. Une signalisation qui manque à leurs yeux : par le



Les cyclistes marquent le sol au niveau de l'avenue Chastellain

jeu des feux, jamais celui qui traverse n'est prioritaire. « L'aménagement de cette piste cyclable dure depuis août 2006. Elle est techniquement et esthétiquement déplorable. En aucun cas, la sécurité des cyclistes traversant l'avenue Chastellain est assurée. Nous n'avons même pas été consultés pour ce projet. Alors que cela se fait dans le cas des aménagements pour handicapés », s'indigne Catherine Dupray. L'action aura duré une vingtaine de minutes.

PHILIPPE TUAL

Sabine, 2, rue du Réservoir, Rouen.  
Tél. 02.35.89.70.70 ou 02.35.07.34.34



Balisage d'une intersection